

AVIS PUBLIC
**Changement de lieu – Séances
ordinaires du Conseil pour les mois de
juillet et août 2021**



AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. c. C-19), la greffière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot vous informe d'un changement de lieu pour les séances ordinaires du Conseil du 13 juillet et du 10 août, 19h30.

Si la température le permet, la séance ordinaire du Conseil du 13 juillet 2021 aura lieu à l'agora du Parc des Éperviers, 89 rue de la Rivelaine.

Si la température le permet, la séance ordinaire du Conseil du 10 août 2021 aura lieu à l'agora du Parc des Éperviers, 89 rue de la Rivelaine, ou au Parc des Mésanges, Boulevard Don-Quichotte.

Si les conditions météorologiques ne sont pas favorables, les séances auront lieu au Carrefour Notre-Dame.

La Ville indiquera sur son site internet au www.ndip.org l'endroit des séances ou par vidéoconférence.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 7 JUILLET 2021.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière